

Étudier le choix des études

ÉTIENNE DE CALLATAÏ

Banque Degroof et Itinera Institute

laisser le libre choix des études supérieures, est-ce le reflet du droit de chacun à l'épanouissement et une source de bien-être ou est-ce le triomphe de l'individualisme et une perte de bien-être? Faut-il, oui ou non, chercher, d'une manière ou d'une autre, à influencer les jeunes dans le choix des études en fonction des réalités présentes et anticipées du marché du travail? Cela pourrait se faire de différentes manières, dont une information objectivée sur les débouchés, une différenciation des droits d'inscription, une réforme de l'indemnisation du chômage ou un contingentement des inscriptions dans les formations en fonction des perspectives d'emploi.

Des jeunes «prêts à l'emploi»

Il est évidemment exclu d'envisager ne serait-ce qu'un instant que l'enseignement supérieur serve à former des jeunes «prêts à l'emploi», drillés pour être directement opérationnels mais totalement dépourvus de sens critique. Supprimer les cours «non techniques» des cursus serait bien entendu une stupidité. Il est tout aussi évidemment inutile de chercher à faire boire l'âne qui s'y refuse. Former, c'est apprendre à apprendre, ce n'est pas se soumettre à ce que seraient les diktats court-termistes du monde de l'entreprise privée.

Le thème du libre choix des études est intrigant car il renverse les positionnements classiques. Ici, en effet, les traditionnels défenseurs de l'intervention de l'État plaident la non-ingérence et les traditionnels partisans du laisser-faire demandent une régulation publique! Les arguments invoqués mélangent souvent l'éthique et l'économique.

Par rapport à la dimension éthique, l'idée que chacun a droit à l'épanouisse-

ment, personnel et professionnel, et que cela passe notamment par le choix le plus libre des études, semble dominer. Les pouvoirs publics n'auraient dès lors pas à s'immiscer dans les orientations scolaires.

Cette vision semble toutefois doublement courte. D'abord, elle pourrait être présentée comme un comble de l'individualisme dans la mesure où il est fait fi d'une exigence morale de rendre service à la société. Ensuite, elle induirait une asymétrie entre droits et devoirs. Dans la mesure où les études sont largement subventionnées et où le chômage est indemnisé, n'est-il pas légitime que la collectivité puisse se mêler de choix individuels qui, autrement, se révéleraient anti-redistributifs?

Vision courte

Par rapport à l'efficacité économique, on entend dire qu'influencer le choix des études serait contre-productif sur la base

de deux arguments. Le premier est que trouver un emploi exige d'être bon dans son domaine et que, pour être bon, il faut faire ce que l'on aime.

Le second est que les besoins à long terme du marché du travail, des besoins que l'on anticipe changeants, seront mieux rencontrés par des jeunes bien formés et motivés que par des jeunes qui auront raté des études qu'ils n'aimaient pas ou auront perdu enthousiasme et créativité.

Ici, encore, cette vision semble fort courte. Si avoir des jeunes qui, faute d'avoir trouvé un emploi dans leur domaine de prédilection, en acceptent un autre pour lequel leurs études supérieures n'étaient pas indispensables ou les plus appropriées, n'est pas un problème majeur, en revanche, avoir nombre de jeunes compétents au chômage l'est. Et songeons aux besoins de nos sociétés qui pourraient être mieux rencontrés par une guidance dans

le choix des études.

L'auto-régulation ne suffit pas

Quand la pénurie de médecins conduit à l'exode rural, quand la pénurie de scientifiques entrave la recherche dans le domaine de la santé ou de l'environnement, quand la pénurie d'ingénieurs freine des investissements qui auraient donné du travail à des moins qualifiés, quand la pénurie de professeurs frappe les écoles défavorisées, quand la pénurie de blouses blanches vide les hôpitaux de pays à moindres salaires, on se dit que le libre choix des études peut avoir un coût d'opportunité très élevé pour la collectivité.

Bien sûr, le marché du travail et les choix des étudiants sont dynamiques. Là où il y a pénurie, il y a augmentation de salaire, améliorations dans les conditions de travail et campagnes de publicité qui ne sont pas sans effet.

Toutefois, la seule autorégulation ne suffit pas, ne serait-ce que parce que celle-ci se heurte à une défaillance de marché, à savoir l'absence d'information sur les débouchés présents et pressentis des différentes filières, des débouchés parfois fort bouchés, et plus encore sur les besoins collectifs en attente d'être mieux rencontrés.

Dans la mesure où les études sont largement subventionnées et où le chômage est indemnisé, n'est-il pas légitime que la collectivité puisse se mêler de choix individuels qui, autrement, se révéleraient anti-redistributifs?